

Rapport de la Présidente

Commission permanente du
vendredi 10 novembre 2017

2^{ème} Commission
N° CP-2017-10-2-4

Service instructeur

DEAA - service appui administratif et financier

Service consulté

DEAA – service attractivité des territoires

**SOUTIEN A LA FEDERATION DU BÂTIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS DU
HAUT-RHIN POUR L'ORGANISATION DU 20EME ANNIVERSAIRE DU GROUPE
FEMMES**

Résumé : Dans le cadre du présent rapport, il est proposé d'accorder une subvention d'un montant de 500 € à la Fédération du Bâtiment et des Travaux Publics du Haut-Rhin pour l'organisation du 20ème anniversaire du Groupe Femmes.

Ce rapport a fait l'objet d'un avis favorable de la Commission Aménagement du Territoire et Tourisme en date du 22 septembre 2017.

La Fédération du Bâtiment et des Travaux Publics (FBTP) du Haut-Rhin sollicite le soutien financier du Département pour l'organisation du 20^{ème} anniversaire du Groupe Femmes.

Le Groupe Femmes réunit des femmes chefs d'entreprise, des conjointes collaboratrices ou des bras droits administratifs. Au nombre de 50, elles se rencontrent tous les mois pour s'informer, se former et échanger.

Ce groupe a fêté son 20^{ème} anniversaire le 15 septembre 2017 à Mulhouse. Il a accueilli 200 femmes issues des territoires français, du Grand Est et du Haut-Rhin ainsi que l'ensemble des élus et responsables économiques et sociaux du département et de la région.

L'objectif est de valoriser ces femmes qui s'investissent quotidiennement dans la vie de leur entreprise, dans un milieu très marqué par une prédominance masculine.

Le budget prévisionnel de cette manifestation s'élevait à 43 000 €.

Les recettes escomptées proviennent de la FBTP (10 000 €), de la contribution des participantes (12 000 €) et des partenaires publics et privés (21 000 €). Le Département est sollicité à hauteur de 3 000 €.

Il vous est proposé une participation à hauteur de 500 €.

En conclusion, il vous est proposé :

- d'accorder à la Fédération du Bâtiment et des Travaux Publics du Haut-Rhin une subvention d'un montant de 500 € pour l'organisation du 20^{ème} anniversaire du Groupe Femmes. Cette aide fera l'objet d'un versement unique à l'issue de la manifestation sur présentation des justificatifs (bilans financiers et moraux de l'opération),
- de prélever les crédits nécessaires sur le programme F724, chapitre 65, fonction 90, nature 6574, code programme 2767, service 108.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

La Présidente



Brigitte KLINKERT

Brigitte KLINKERT